

PROJET DE LOI D'ORIENTATION SUR L'ENREGIE  
N° 1586  
Discussion Générale  
INTERVENTION de Geneviève P-GAILLARD

....Je voudrais tout d'abord m'associer aux remarques faites par mes collègues avant moi à ce pupitre sur les conditions d'examen de ce projet, tant en effet, il est déplorable de voir combien l'esprit de notre institution a été malmené, combien la représentation nationale a été confrontée à la hussarde à la politique de l'emporte pièce. Au résultat nous sommes donc ne présence d'une copie bâclée, on se sera donné royalement deux semaines pour élaborer les axes de notre politique énergétique pour 30 ans !!!! je laisse cette mise en rapport du facteur temps pour le moins paradoxale et irresponsable à votre appréciation. Ce n'est pas le fait d'avoir finalement consenti à réintégrer dans le projet son annexe qui réhabilitera ce déni d'exigence et de rigueur minimales qui devraient toujours caractériser le travail parlementaire.

Quant au fond, il ne pouvait guère en être autrement, il pêche par un défaut de prise de conscience, un défaut de hiérarchisation des objectifs et un défaut d'ambition dont l'écueil patent est l'hypothèque sur les moyens et budgets affectés. Penserait-on au **gel** budgétaire pour enrayer le **réchauffement** climatique !!!

Bref si ce projet ne manque pas de **réacteur** ... il manque singulièrement de **réactivité** !!!

En effet, ce projet ne donne pas au constat du réchauffement climatique résultant de nos émissions de gaz à effet de serre la force suffisante et donc déterminante de la politique énergétique à développer en urgence.

De l'an mille à 1800 la concentration de CO2 a été stable, après la révolution industrielle elle a augmenté de 1% par an. Sur la même période l'analyse de al température est parlante : jusqu'en 1800/1900 la température moyenne est stable après elle croît de 0,8 ° en 1 siècle et demi or aujourd'hui si rien de drastique et immédiat n'est engagé, d'ici 2100 la température moyenne va augmenter de 4 ° !!!! Pour mesurer la gravité de ce spectre rappelons que sous l'ère glaciaire la température moyenne était de 10 ° aujourd'hui elle est de 15 ° et demain elle serait de 19° !!! Les bouleversements de la vie sur terre seraient extrêmes.

Nous avons été sensibles à l'initiative du Ministre de l'écologie, à savoir l'annonce d'une fondation climat, mais elle semble presque anecdotique tant il faudrait s'employer plus volontairement, ce texte n'en est sûrement pas le gage. Nous allons droit dans le mur, et alors qu'il faudrait un changement brutal de cap ? on se berce de l'idée d'envisager de tenter d'infléchir notre vitesse....

Le fait que les stocks de pétrole s'épuisent, d'après les estimations des grands groupes pétroliers, eux-mêmes, les réserves sont évaluées à 40 années et encore à consommation constante alors que précisément la consommation mondiale augmente chaque année !! Le fait que des données géopolitiques viennent accentuer cette précarité d'approvisionnement

Ces considérations poussent-elles les auteurs du projet à l'innovation et au volontariat, au choix de faire feu de tout bois ? Et bien non !

La lecture du projet affirme le monothéisme énergétique, et ce prosélytisme législatif sacrifie tout développement des alternatives de production énergétiques à l'option unique du tout nucléaire.

Ce, pour l'anecdote, au moment précis où deux incidents sérieux viennent de se produire l'un à la centrale du Blayais en Gironde et l'autre à la centrale de Cattenom en Moselle...et au moment où la COGEMA doit répondre d'une pollution radioactive après le rejet d'effluents dans différents cours d'eau et plans d'eau du Limousin... Tout ceci nous rappelant avec acuité la notion de risque d'exploitation du nucléaire.

Faut-il, en marge de tout risque, rappeler que le bilan du nucléaire français dégage des aspects négatifs importants, liés à la sur-nucléarisation de la France. Notre pays est le seul au monde à faire produire son électricité pour plus de 80% avec une origine nucléaire, contre un maximum de 40% dans les pays disposant de centrales.

C'est aussi le seul à exporter un volume d'électricité équivalent à la production de 10 centrales.

Cette surcapacité a des inconvénients pas toujours visibles, mais potentiellement redoutables : risques d'accidents, bien sûr, mais augmentation aussi de la part des déchets correspondant à une électricité vendue à l'étranger.

Enfin, au plan économique ce choix ne semble pas optimal puisque l'investissement nucléaire est amené à couvrir les pics de consommation alors qu'il devrait couvrir la consommation de base.

Ainsi, dans notre parc actuel composé de 58 unités, d'une durée de vie de 40 ans (arrêt de la première centrale nucléaire en 2017) qui totalise une puissance de 60.000 Méga Watt, 10 unités fabriquent du courant pour l'exportation. Si notre effort de maîtrise de la demande d'électricité est entrepris, des besoins nouveaux ne se feront sentir qu'en 2035.

A six ans de l'objectif des 21 % d'énergies renouvelables sur notre production totale, on prétend favoriser l'essor des énergies renouvelables, comment ? C'est vrai j'oubliais que lors du sommet de Johannesburg sous une forte pression on a failli valider que le nucléaire soit considéré comme une énergie renouvelable mais quand même !!!

C'est un Français, Monsieur BECQUEREL en 1839, qui a découvert la conversion photovoltaïque de la lumière solaire, mais il faudrait visiblement que le gouvernement la découvre à son tour !! On sait aussi depuis longtemps que l'énergie solaire peut aussi être captée pour produire directement de la chaleur, et le potentiel du solaire sur notre territoire est énorme, alors pourquoi est-il aussi énormément inexploité !!! En effet selon qu'on habite au nord ou au sud du territoire métropolitain l'économie de la facture se chiffre de 30 à plus de 70 % des besoins de chauffage et eau chaude sanitaire. L'effort à ce niveau reste malheureusement symbolique...

L'éolien est presque absent d'un projet qui manque de priorité, ainsi il aurait fallu donner toutes les conditions d'installation d'un parc éolien significatif, nos voisins danois ont démontré la grande efficacité de cette production, face à une dimension paysagère très subjective, quand donneront nous acte aux atouts objectifs de l'éolien ? Vous prétendez pousser au développement des énergies renouvelables, la mesure efficace n'est pourtant pas au programme, il faut un coup de pouce fiscal, si la TVA à taux réduit pour les restaurateurs est utile elle est essentielle pour les énergies renouvelables, ce n'est pas l'orientation du gouvernement ....

J'ai parlé de nos émissions de gaz à effet de serre, la deuxième source après les transports sont les bâtiments, avec 100 millions de tonnes d'équivalent CO2 émis par an, et ne

passé d'augmenter de 25% dans les dix ans à venir si rien n'est fait voilà un terrain privilégié de l'action, de ce point de vue le texte même s'il introduit la notion d'affichage de la consommation énergétique des logements n'est pas ambitieux. Dans le cadre des logements sociaux, on sait que le maintien dans les lieux est souvent hypothéqué par des factures d'électricité, il faut donc en priorité et par exemplarité en faire des habitats durables utilisant des systèmes de chauffages et d'éclairages économiques et écologiques. Il y a deux millions de logements vacants en France pour cause d'insalubrité. Il aurait fallu que la planification d'une politique énergétique sur 30 ans programme la réhabilitation de plusieurs centaines de milliers de logements par an. Cette réhabilitation devrait se faire avec des exigences normatives et des régimes fiscaux alignés sur le régime des bâtiments neufs, obligation de remise aux normes de haute qualité environnementale (notamment d'isolation et de confort d'été). il aurait été heureux de programmer une politique de déconstruction des logements irrécupérables et définitivement inaptes et insalubres mais le projet de loi d'orientation ne jette aucune de ces bases....

Pour toutes ces raisons ce texte appelle un jugement sévère de ma part, je crains que les nombreuses améliorations indispensables ne soient malheureusement pas apportées, et enfin je me permets de rappeler à Monsieur le Ministre que le nucléaire engendre davantage de déchets radioactifs que le vent, le soleil et l'eau

18 mai 2004  
Geneviève P-GAILLARD